

ARRÊTÉ N° 2022_282

DONNANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MME HALIMA TOUIL, CHEFFE DU PÔLE GRAND ÂGE DU SERVICE DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE DE LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n° 2022-016 du 12 janvier 2022 relatif à la transformation de la direction de la population âgée et des personnes handicapées en direction de l'autonomie ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Délégation est donnée à Mme Halima Touil, cheffe du pôle grand âge du service de l'offre médico-sociale de la direction de l'autonomie, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions :

I - En matière d'administration générale

- a) les correspondances administratives courantes concernant des dispositions pratiques destinées aux établissements et services,
- b) les correspondances administratives courantes en rapport avec la gestion comptable et financière,
- c) les authentications des documents administratifs ou comptables, les extraits conformes et les certificats,
- d) les mentions de la publicité et du caractère exécutoire de tous actes administratifs pris par les instances délibérantes du Département et par le président du Conseil départemental ou les vice-présidents.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 11/08/2022

Reçu en préfecture le 11/08/2022

Affiché le



ID : 093-229300082-20220811-2022_282-AR

ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *recueil des actes administratifs du Département*.

Le président du Conseil départemental

Reçu pour notification
un exemplaire du présent arrêté
le

Halima Touil

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le